



BETTERAVES

Maladies du feuillage : la cercosporiose continue de progresser sur l'ensemble de la région.

COLZA:

Limaces : installer les pièges dès le semis.

Altises : faibles présences et morsures - Positionnez vos cuvettes jaunes dès le semis.

ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (Ambroisie, Chenilles de processionnaires et Berce du Caucase) ayant un impact sur la santé humaine .

BETTERAVES

19 parcelles observées cette semaine.

Toutes les parcelles du réseau sont à 100% de couverture du sol.

BIOAGRESSEURS

Maladies foliaires

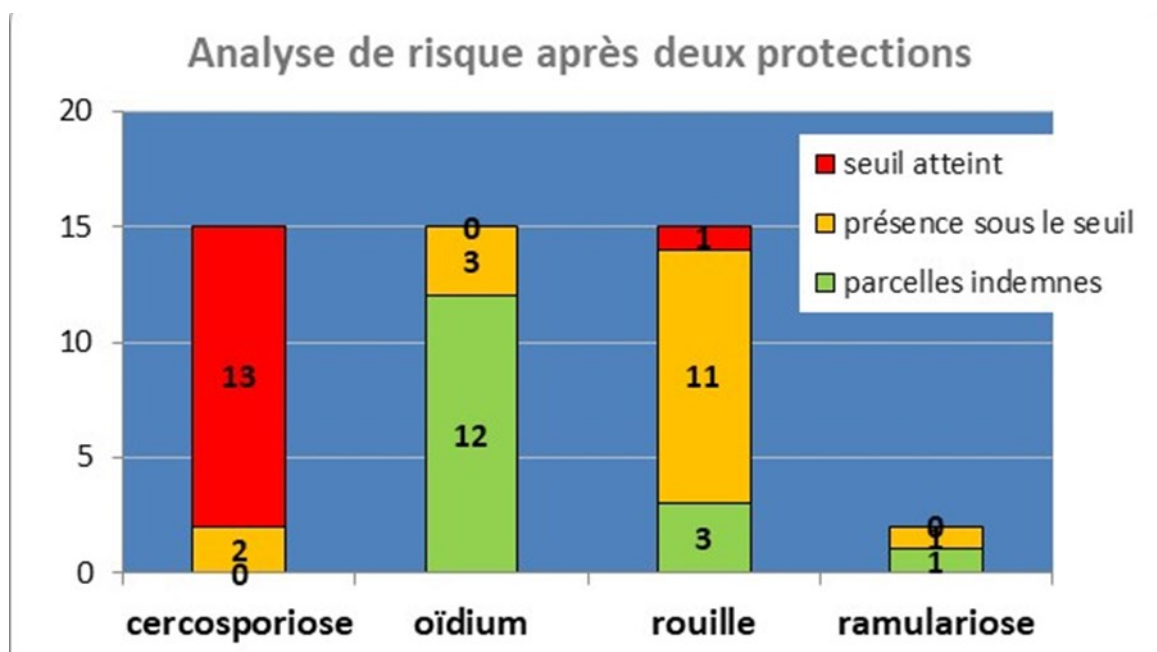


Situation des maladies foliaires de la semaine :

La cercosporiose continue sa progression et reste la maladie dominante. En second plan, la rouille est davantage observée sur la partie ouest de la région. L'oïdium et la ramulariose sont rarement présentes cette année.

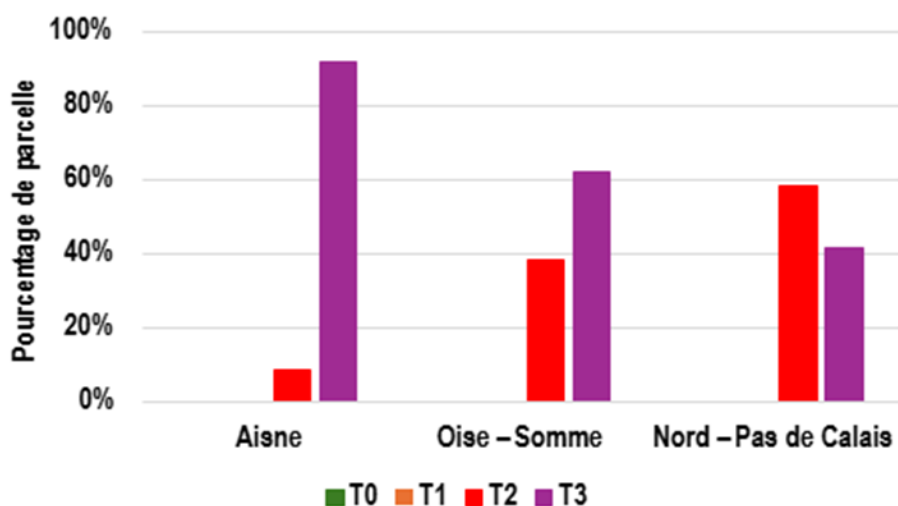
Cette semaine :

- ☞ **13 parcelles du réseau** ont atteint le seuil indicatif de risque cercosporiose, et une en rouille, pour **une troisième protection**.



Répartition régionale du niveau de seuil atteint

Situation au 3 septembre



Cette semaine, dans le réseau d'observation, **92%** des parcelles de l'Aisne, **62%** de l'Oise-Somme et **42%** du Nord-Pas de Calais ont atteint le seuil indicatif de risque pour une **troisième protection**.

Seuils de déclenchement des traitements aux maladies du feuillage (% de feuilles avec symptômes)

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection <u>avant la mi-août</u>				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 ^{er} s symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %

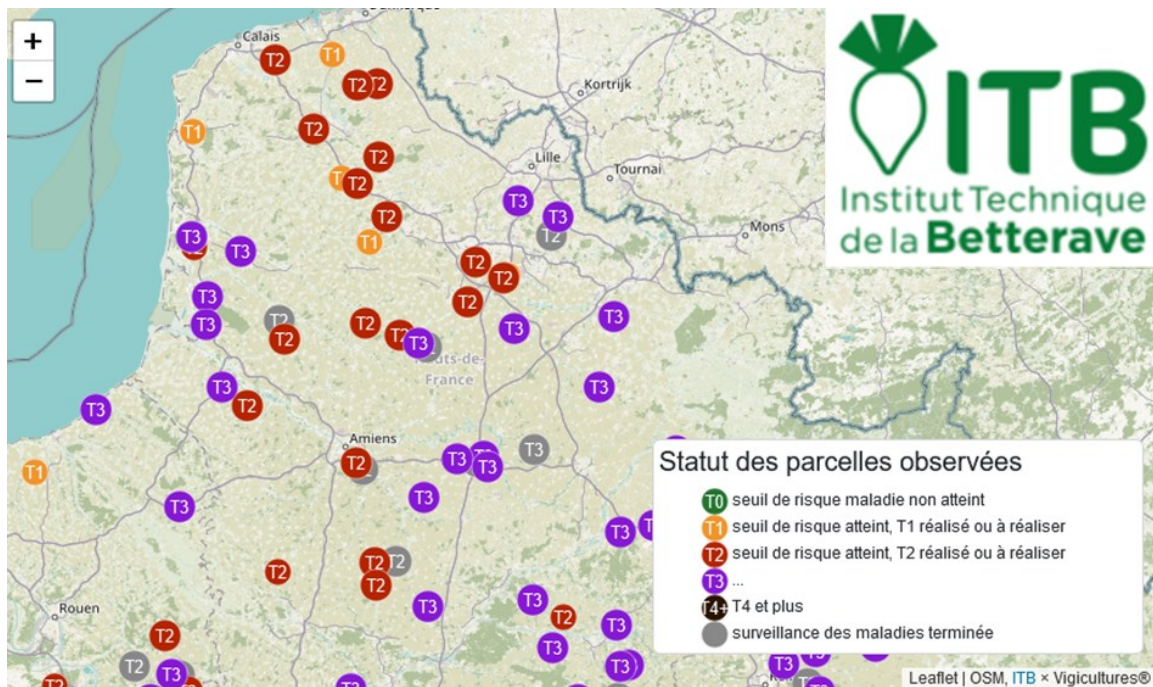
Bordure littorale : « bande côtière de 100km »

> Dates préconisées d'arrêt des traitements

Maladies observées	Date de récolte prévue	Variété peu sensible	Variété sensible à très sensible
Oïdium / rouille	Avant la mi-octobre	mi-août	fin août
	Après la mi-octobre	fin août	
Cercosporiose / ramulariose	Avant la mi-octobre	fin août	1 ^{ère} quinzaine de septembre
	Après la mi-octobre	1 ^{ère} quinzaine de septembre	

L'ITB déconseille les traitements fongicides après la première quinzaine de septembre et à moins de 45 jours de l'arrachage car ils ne sont pas valorisés.

Pour rester informé de l'évolution des maladies, vous pouvez suivre l'OAD « Alerte Maladies », mis à disposition par l'ITB. Lien : <http://alerte.itbfr.org/maladies/>



Pégomyies



La présence de pégomyies reste faible. Elle est signalée sur deux parcelles, sans atteindre le **seuil indicatif de risque de 50 % des plantes avec la présence d'asticots, à partir de la couverture du sol.**

Noctuelles défoliatrices



La présence de chenilles de noctuelles défoliatrices est en baisse par rapport à la semaine précédente, avec 4 parcelles observées (8 la semaine dernière). Aucune parcelle n'a atteint le **seuil indicatif de risque de 50 % de plantes avec traces de morsures ou déjections récentes.**

Jaunisse



Pas d'évolution de la jaunisse, quelques betteraves isolées avec symptômes.

Mildiou

Quelques ronds pouvant s'apparenter à de la jaunisse sont visibles au sein de parcelles de betteraves, il s'agit de mildiou. Les symptômes se caractérisent par des feuilles extérieures (les plus âgées) jaunes. Les feuilles du cœur sont vert pâle, déformées, recroquevillées, gauffrées et épaisses. Un duvet gris est également présent sur celle-ci. Certaines variétés sont plus sensibles.



Jaunisse (photo ITB)



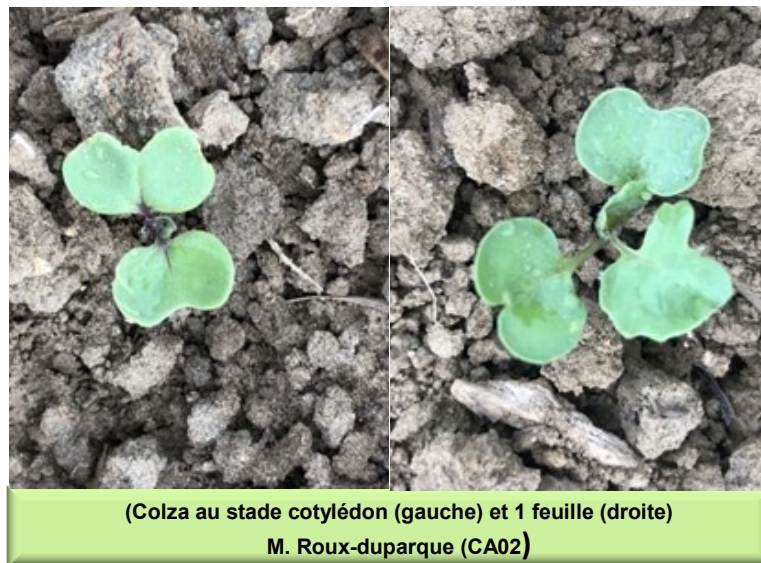
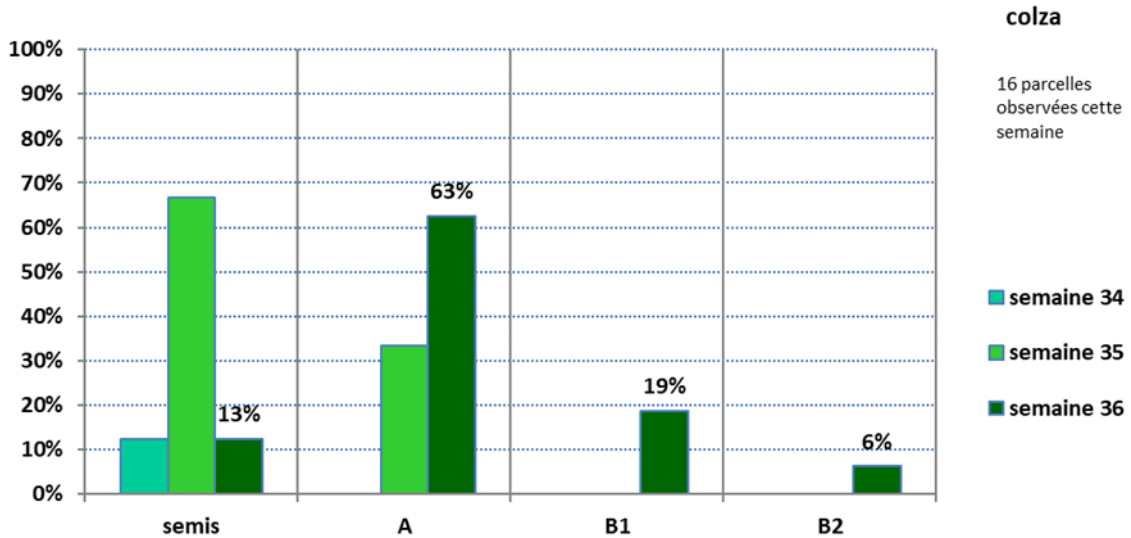
Mildiou (photo ITB)

COLZA

Stades:

16 parcelles sont renseignées cette semaine. Parmi ces parcelles, 87% sont levées avec 63% des parcelles au stade cotylédons, 19% avec une feuille et 6% avec 2 feuilles.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



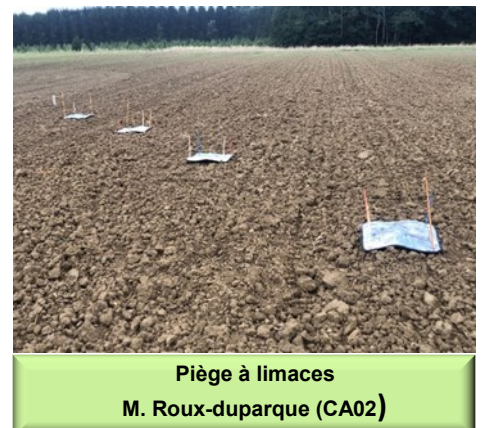
LIMACES: aucune observation en parcelle.

Deux parcelles du réseau notent des dégâts de limaces avec 5 et 6% de surface foliaire détruite.

Hors réseau, des attaques de limaces sont aussi signalées, avec destruction de la surface foliaire, mais également sur des colzas en cours de levée (hypocotyle sectionné).

Evaluation du risque:

Pour évaluer au mieux le risque, il est vivement conseillé de positionner des pièges à limaces **dès maintenant** dans les parcelles où le colza sera semé. Pour cela, disposez 4 bâches de 0,25 m². Humidifiez-les, en ne mettant pas d'appâts (anti-limace). De préférence, disposez-les le soir et relevez-les le lendemain matin. Changez la position des bâches à chaque observation.



Le risque est à évaluer en fonction :

- Des **captures de limaces** dans les pièges. Cette semaine, les captures du réseau BSV n'ont montré aucune capture
- Des conditions humides des dernières semaines ont pu être favorables au risque limace. Les températures très élevées de cette semaine vont ralentir leur action.
- De la **dynamique du développement** du colza : les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levée-cotylédons) ou sur des colzas peu poussants (semis en mauvaises conditions, froid, phyto, repousses, pailles...).
- Des **principaux facteurs agronomiques et niveau de risque à priori** (cf tableau ci-dessous).

Facteurs agronomiques	Risque	Commentaires
Type de sol		
Sable	Moyen	
Limon	Elevé	
Argile	Très élevé	Souvent plus motteux, moins compact et plus humide
Gestion des résidus		
Exportation des résidus de récolte	Faible	
Présence importante de résidus	Très élevé	Favorable à la multiplication (abri source de nourriture et d'humidité)
Travail du sol		
Labour	Faible	Enfouissement des pontes
Déchaumage	Très faible	Destruction des œufs par dessèchement
Semis direct	Très élevé	Souvent lié à la présence d'un mulch
Roulage	Faible	Réduction des interstices
Qualité des semis		
Lit de semences pailloux	Elevé	Conserve l'humidité et permet l'alimentation des limaces
Motteux	Elevé	Abri pour les limaces

- De la **présence d'auxiliaire** : limiter les interventions chimiques au strict nécessaire afin de les préserver.

Période de risque: depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.

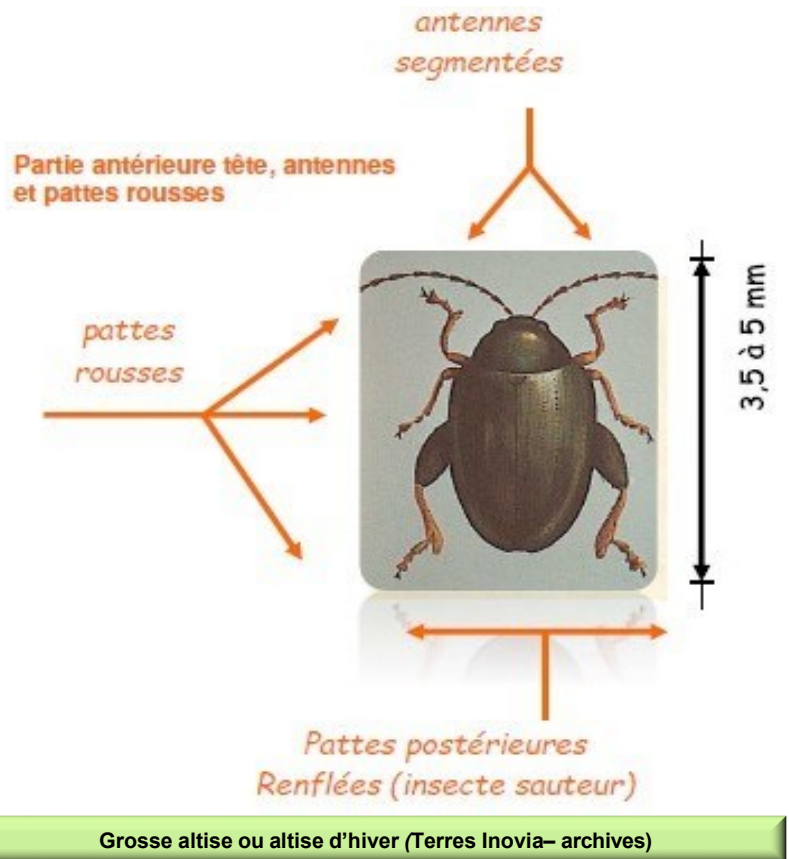
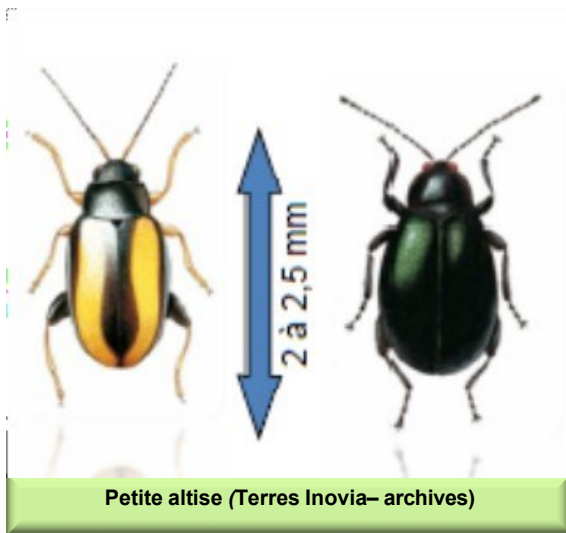
ALTISES ADULTES: Quelques faibles présences et morsures - installer les cuvettes jaunes dès le semis.

Des grosses altises sont piégées dans 3 parcelles, avec de 1 à 5 individus, et des petites altises piégées également dans 3 parcelles avec de 1 à 2 individus.

Des morsures d'altises sont observées dans 7 parcelles, avec de 0.1 à 25% des plantes atteintes. 4 parcelles présentent des surfaces foliaires détruites sur 1 à 5%.

On rencontre 2 types d'altises sur colza:

- **La grosse altise (altise d'hiver) de 3 à 5 mm** : Le vol de la grosse altise est généralement déclenché par une remontée des températures au-delà de 20°C. Les données du BSV depuis 2009 montrent un pic régional de vols habituellement compris entre le 15 et le 20 septembre pour la grosse altise.
- **La petite altise (altise des crucifères) de taille réduite (2 à 2,5 mm)** : Les vols de petites altises sont généralement plus précoces, avec une fréquence et une mobilité moindre, et souvent localisés en bordure de parcelle (risque plus élevé sur une parcelle jouxtant un ancien colza).



Lorsque le colza sera semé, pensez à la cuvette jaune pour les altises :

- Disposez une cuvette enterrée dans le sol (pour capture de la grosse altise) ET une cuvette jaune qui suivra la hauteur de végétation (pour capture petite altise, ténthrede de la rave et charançon du bourgeon terminal principalement). Ces cuvettes doivent être disposées à environ 10 m de la bordure et dans la mesure du possible à proximité d'un ancien champ de colza.
- Remplissez les cuvettes avec environ 1 litre d'eau additionnée de quelques gouttes de mouillant (type liquide vaisselle, par exemple).
- Relevez vos cuvettes au minimum une fois par semaine. Renouveler l'eau régulièrement (conseil : mettez un bidon non coloré à proximité).



Cuvettes enterrée et hauteur de végétation (M. Roux Duparque CA02)

Seuil Altises : 80% des pieds avec morsures ET 25% de surface foliaire détruite*

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque

AUTRES RAVAGEURS :

Des **ténthredes adultes** sont piégées dans 2 parcelles, avec 50 et 100 individus.

ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (Ambroisie, Chenilles de processionnaires et Berce du Caucase) ayant un impact sur la santé humaine :

Depuis 2020, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé, FREDON Hauts-de-France participe à la surveillance, à la prévention et à la lutte contre des espèces à enjeu pour la santé humaine. A cet effet, elle organise cet automne dans notre région plusieurs sessions de formation consacrées à la reconnaissance et à la lutte contre l'ambroisie, les chenilles processionnaires et la berce du Caucase. Ces formations sont ouvertes à tous et financées par l'Agence régionale de santé Hauts-de-France, les prochaines sessions sont prévues :

- Référents Ambroisie et chenilles de processionnaires : le 3 octobre 2024 à Loos-en-Gohelle (62) ; le 8 octobre 2024 à Amiens (80) ; le 28 novembre 2024 à St Amand les Eaux (59) et le 10 décembre 2024 à Laon (02)
- Reconnaître et lutter contre la Berce du Caucase : le 21 novembre 2024 à Agnetz (60) et le 11 décembre 2024 à Chamouille (02)

Pour tout renseignement : <https://fredon.fr/hauts-de-france/nos-missions/nos-formations>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture de la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alène, N. Latrave - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. LIn : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O.Ley, Y. Debeauvais, F. Courteux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEI 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alène, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genecol, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Horfaines, Nord Wigoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bill, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

